PHEMINSECT DIFFUSEUR

Diffuseur programmable pour aérosol d'insecticide

- **Permet de lutter contre les infestations d'insectes volants (mouches, moustiques, moucherons, guêpes...) dans les locaux jusqu'à 300m³ et jusqu'à 6 mois d'efficacité avec sa recharge PHEMINSECT RECHARGE (réf. AE509-U).**
- **Système programmable diffusant les éléments actifs sans intervention humaine.**
- **Choix de la fréquence des pulvérisations (7.5min, 15min, 30min ou 45min) et des plages horaires de fonctionnement (24H, nuit ou jour avec détection de la luminosité par cellule photoélectrique).**
- **Diffuseur verrouillable (clé captive) évitant les risques de vol.**
- **Témoin lumineux indiquant l'état de fonctionnement.**







Caractéristiques techniques :

Témoins lumineux :
- Vert : fonctionnement normal
- Rouge clignotant : recharge à remplacer
- Rouge fixe : piles à remplacer

Dimensions : 210mm (h) X 82mm (l) X 82mm (p)
Piles : Fonctionnement avec 4 piles R6 (non fournies) avec une durée de vie jusqu'à 3 ans.
Approuvé CE
Garantie 1 an

Domaine d'utilisation :

S'utilise pour lutter automatiquement contre les infestations d'insectes volants (mouches, moustiques, moucherons, guêpe....) dans les locaux.
Diffuseur destiné à être utilisé avec la recharge insecticide PHEMINSECT RECHARGE (réf. 4AE509-U).

Mode d'emploi :

Fixer le diffuseur au mur à une hauteur d'environ 2m ou poser sur une surface plane et stable.
Ouvrir le boitier du diffuseur, vérifier que le diffuseur est en position "OFF" et mettre les piles.
Sélectionner ensuite le mode de fonctionnement (fréquence des pulvérisations et plage horaire de fonctionnement).
Mettre en place l'aérosol, positionner le commutateur sur "ON" puis refermer le boitier.

Programmations conseillées :

Intervalle de pulvérisation	Volume du local	Prog. 24H/24	Prog. Jour/Nuit
7,5min	300m^3	15 jours	1 mois
15min	150m^3	1 mois	2 mois
30min	75m^3	2 mois	4 mois
45min	50m^3	3 mois	6 mois

Adapter la programmation en fonction de l'infestation et du volume du local.

Conditionnement(s) :

- 4MAT620-U - Unité

Précautions d'emploi et de stockage :
Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Protection de l'environnement :
Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus

Version 21/07/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr